



CPHA ACSP

CANADIAN PUBLIC HEALTH ASSOCIATION
ASSOCIATION CANADIENNE DE SANTÉ PUBLIQUE

Association canadienne de santé publique
Assemblée générale annuelle

Mardi, 12 juin 2012
Shaw Conference Centre
Edmonton (Alberta)

Procès-verbal

Présidente : Erica Di Ruggiero, présidente du conseil d'administration de l'ACSP

1.0 Mot d'ouverture

La séance est ouverte à 12 h 45.

La présidente, Erica Di Ruggiero, souhaite aux délégués la bienvenue à l'assemblée générale annuelle (AGA) 2012 de l'Association canadienne de santé publique (ACSP) et présente les membres du c.a. de l'ACSP.

Erica Di Ruggiero donne un aperçu des objectifs de l'assemblée :

- Présenter le rapport de fin d'exercice de 2011 et aborder l'avenir et la durabilité de l'Association;
- Présenter les orientations stratégiques des trois prochaines années;
- Donner l'occasion aux membres de poser des questions et de formuler des commentaires sur les activités, les rapports et les orientations stratégiques de l'ACSP;
- Demander aux membres comment ils peuvent s'impliquer et aider à renforcer l'Association pour en assurer l'avenir, et de quoi ils ont besoin de la part de l'Association.

Elle annonce qu'il y aura des motions en séance pour accepter les points habituels à l'ordre du jour. Le siège parlementaire de l'ACSP demeure vacant, mais le c.a. et le personnel peuvent offrir des conseils au besoin.

Il vaut mieux adresser les commentaires détaillés portant sur des questions de politiques de santé publique importantes et/ou émergentes lors du forum de réflexion annuel, qui a lieu le 13 juin 2012 à 11 h, car les politiques y sont le seul point au programme. Les membres qui ne peuvent pas assister au forum peuvent aussi se prévaloir du processus d'élaboration des politiques de l'Association pour soulever des questions de politiques précises.

2.0 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 20 juin 2011 à Montréal (Québec)

Motion *Hope Beanlands/Gilles Paradis*
QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter tel que distribué le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 20 juin 2011 à Montréal (Québec).
.../ADOPTÉE

3.0 Rapport annuel de l'ACSP à l'AGA

Erica Di Ruggiero se dit encouragée de voir un aussi grand nombre de membres à l'assemblée. La participation active des membres est essentielle. Il est particulièrement encourageant de voir un nombre croissant d'étudiantes et d'étudiants chaque année, en grande partie grâce aux efforts d'Alycia Fridkin,

l'administratrice étudiante, pour cultiver la nouvelle génération de responsables de la santé publique. M^{me} Di Ruggiero souhaite aussi la bienvenue aux nombreux partenaires, commanditaires, collaborateurs et invités étrangers, notamment les docteurs Melvin Shipp et Georges Benjamin de l'American Public Health Association.

M^{me} Di Ruggiero note qu'il s'agit d'une période critique et que le c.a., le personnel et les bénévoles de l'ACSP ont été très occupés.

- On a fait des progrès considérables dans des secteurs de politique clés, comme notre intervention devant la Cour suprême du Canada dans la cause d'Insite, la publication de nouveaux énoncés de position sur l'alcool et le tabac, et les activités continues de promotion et de défense des droits à tous les ordres de gouvernement en ce qui a trait à la place de la santé publique dans une nouvelle entente fédérale-provinciale-territoriale concernant la santé.
- Le lancement du Centre du savoir en santé publique^{MC} de l'ACSP a créé un lieu de rencontre virtuel pour les praticiens, les éducateurs et les étudiants en santé publique.
- Avec le généreux soutien d'AstraZeneca, le projet *Santé sur le terrain : Au-delà des soins de santé* a amorcé un programme de travail lié aux déterminants sociaux de la santé.
- Au moyen d'activités de projet financées par le gouvernement fédéral, l'ACSP a continué à aborder les enjeux de la vaccination, du tabac, de la capacité des associations pour la santé publique à l'international, des techniques de prévention du VIH, et de la prévention et de l'arrêt du tabagisme à l'échelle canadienne.
- Il y a eu des partenariats avec de nombreuses associations provinciales et territoriales pour la santé publique :
 - L'Association pour la santé publique des Territoires du Nord-Ouest/du Nunavut travaille avec nous à trouver des récits venant du Nord sur l'action communautaire liée à l'équité en santé;
 - L'ACSP a travaillé avec l'ASPQ à des activités conjointes contre l'exploitation et l'exportation de l'amiante;
 - L'Association pour la santé publique de Terre-Neuve-et-Labrador et l'ACSP ont cosigné des lettres aux ministres de la Santé et des Finances de Terre-Neuve-et-Labrador, pour leur faire connaître les recommandations contenues dans les déclarations de principe de l'ACSP sur la lutte contre le tabac et l'alcool, et au ministre des Transports de la province au sujet des recommandations dans la déclaration de principe sur l'alcool.
 - Toutes les associations provinciales et territoriales pour la santé publique se sont jointes à l'ACSP pour écrire aux premiers ministres de chaque province et territoire (par

l'entremise du Conseil de la fédération) en réclamant « une place pour la santé publique dans les budgets de santé provinciaux-territoriaux » et des investissements accrus dans la prévention des maladies, la promotion de la santé et la protection de la santé.

- L'ACSP continue d'accueillir la seule conférence nationale sur la santé publique au Canada, et la publication phare de l'Association, la *Revue canadienne de santé publique*, continue de renforcer son contenu et sa portée. M^{me} Di Ruggiero rend hommage à la collaboration bénévole du rédacteur scientifique, Gilles Paradis. La RCSP est une revue scientifique à comité de lecture qui présente des travaux de recherche, des politiques et des idées de haute qualité sur la santé publique par des auteurs du Canada et du monde entier.

On invite les membres à examiner le Rapport annuel et le Rapport sur les politiques pour en savoir plus.

Rapport du Comité de mise en candidature

Lynn McIntyre, présidente désignée du c.a. et présidente du Comité de mise en candidature, présente le Rapport du Comité de mise en candidature au nom de ce comité. Sont membres du comité :

- Maya Charlebois (membre bénévole de l'Alberta)
- Stephen Corber (membre du c.a.)
- Richard Massé (membre bénévole du Québec)
- Erica Di Ruggiero, présidente du conseil d'administration de l'ACSP (membre d'office)
- Debra Lynkowski, chef de direction (membre d'office)

Le Comité de mise en candidature pilote le processus des élections au conseil d'administration de l'ACSP, en plus d'offrir au c.a. des conseils sur les processus en cours et les candidatures possibles. Le Comité examine les mises en candidature, qui doivent respecter des critères établis chaque année, et recommande les candidatures qu'il juge recevables.

Aux élections de 2011, Alycia Fridkin a été élue par acclamation au siège d'administratrice étudiante pour un autre mandat et Mary Martin-Smith a été élue au c.a. Richard Lessard a été reconduit dans ses fonctions d'administrateur externe.

L'appel de candidatures officiel pour les élections de 2012 sera diffusé aux membres au début d'août, la date de clôture prévue étant fixée au 12 septembre 2012. Les élections auront lieu en octobre-novembre. En 2012, l'ACSP tiendra des élections pour pourvoir quatre sièges. On recherche des candidats qui possèdent collectivement un mélange de connaissances, d'expérience et de savoir-faire, mais cette année, l'appel porte aussi sur deux sièges spécialisés pour accroître notre expérience dans deux domaines : Leadership et changement organisationnel dans les organisations sans but lucratif; et Expansion des activités. L'annonce préliminaire envoyée aux membres en mai résume les compétences et l'expérience recherchées. On encourage les membres intéressés à s'adresser aux administrateurs actuels et aux membres du Comité de mise en candidature pour en savoir plus.

Les questions et commentaires peuvent aussi être acheminés par courriel directement à Lynn McIntyre.

Présentation sur la vision stratégique et le plan d'activités – 2012-2015

Il y a trois messages essentiels à transmettre :

1. L'ACSP s'adapte proactivement au climat économique difficile en plus d'y réagir.
2. Une association nationale solide, dynamique et indépendante est toujours nécessaire pour défendre la santé publique.
3. Nous irons de l'avant, mais seulement avec l'engagement plein et entier de nos membres.

Notre réalité; comment nous nous réagissons et nous nous adaptons; les répercussions

Le passé – Depuis le début des années 1980, le financement des activités de base de l'ACSP a reposé presque exclusivement sur la contribution aux frais généraux de projets internationaux de plusieurs millions de dollars financés par le gouvernement sur une base pluriannuelle. Le personnel et les infrastructures de base de l'ACSP se sont construits pour appuyer ce modèle opérationnel. Le budget de fonctionnement annuel de l'ACSP dépendait presque à 90 % des frais généraux associés à ces fonds de projets. Au milieu des années 2000, il est devenu clair que le gouvernement abandonnait son modèle classique de financement de projets. Les années suivantes, le financement, particulièrement celui des projets de santé mondiale, a suivi une trajectoire descendante, et l'argent pour les frais généraux aussi.

Recettes des projets : 2000-2011 – Le changement a été soudain et spectaculaire. Le financement de projets de l'ACSP est passé de 16 M\$ en 2004 à 10 M\$ en 2007. À peine deux ans plus tard, il n'était plus que de 5 M\$. Outre la baisse considérable du financement disponible, les montants en dollars et les échéanciers de programmes ont été comprimés, et les exigences en matière de rapport ont beaucoup augmenté. En substance, l'ACSP a reçu moins de fonds pour la prestation de ses projets, mais ses contributions en nature ont été plus sollicitées.

Transformation des activités – Pour transformer l'ACSP en un organisme aux reins financiers solides bien placé pour remplir sa mission, nous avons amorcé au début de 2008 un effort de transformation des activités avec une stratégie globale d'autofinancement axée sur la diversification. L'objectif était de sevrer progressivement l'Association de sa dépendance envers le financement par projet pour l'amener à une base de financement plus stable provenant de sources multiples et diverses.

Au cours des années qui ont suivi, l'ACSP a amélioré ses secteurs d'activité existants (ventes de publications, revue scientifique), en a élaboré de nouveaux (services de gestion de conférences, publicité en ligne), a modérément haussé ses cotisations, lancé une campagne de dons de charité auprès des membres et élaboré un plan pour amener des fonds de commandites dans l'organisme en se basant sur de rigoureux principes de responsabilité sociale des entreprises.

Le plan de diversification des recettes fonctionne, mais il ne suffit pas à combler l'écart important créé par la perte rapide de projets de plusieurs millions de dollars. En 2011, le financement de projets ne devait plus représenter que 37 %

des recettes prévues, mais même cette cible modeste était hors d'atteinte, étant donné la conjoncture économique et les autres mesures de compression en cours à l'échelle nationale. À la fin de 2011, l'ACSP accusait un déficit de plus de 280 000 \$, ce qui a considérablement érodé ses modestes réserves, qui représentent actuellement un peu plus de 600 000 \$.

Autres organismes – L'ACSP est l'une des nombreuses organisations non gouvernementales, surtout à Ottawa, qui ont été mises en difficulté. Ces dernières années, beaucoup d'ONG de longue date ont fermé leurs portes et d'autres s'apprentent à se dissoudre dans un proche avenir. Malgré les difficultés, les vérificateurs de l'ACSP ont déclaré que l'Association est « *en tête du peloton* », car bien d'autres organismes qui vivent des problèmes semblables et qui comptent sur le gouvernement pour tout leur financement de base ne font que commencer à explorer d'autres sources de recettes.

Limitation des coûts – Plusieurs mesures ont été prises depuis 2007 pour réduire appréciablement les coûts fixes. L'ACSP a entrepris une restructuration majeure de son personnel au printemps 2008 et renégocié son bail pour réduire la superficie de ses bureaux à deux reprises. En 2007, elle comptait 70 employés; ce nombre avait fondu à 30 en janvier 2012. En mai 2012, une autre restructuration importante a été faite, et le personnel de base a été réduit d'un autre 45 %. Congédier autant d'employés a été un exercice pénible. L'ACSP a pris toutes les mesures possibles pour aider le personnel touché durant cette transition difficile. Presque toutes les personnes dont le poste a été aboli ont décidé de rester jusqu'à la fin de leur période de préavis de travail pour aider à préparer la Conférence et l'AGA 2012 et pour prêter main forte durant la transition.

L'Association continue à prendre les devants, mais elle doit considérablement accélérer la transformation de ses activités et modifier sensiblement sa culture organisationnelle. Le c.a., le personnel et les membres ont un rôle important à jouer dans cette transformation.

Faits saillants du plan d'activités et répercussions sur le fonctionnement (Debra Lynkowski)

Le c.a. a approuvé récemment un plan d'activités triennal qui nous remettra fermement sur la voie de la durabilité et du succès.

Élaboration du plan d'activités – Le plan a été élaboré par la direction en consultation avec un groupe de travail spécial sur la durabilité, composé de spécialistes internes et externes recrutés pour leur savoir-faire et leurs connaissances en santé publique, en finances, en expansion des activités et en gestion du changement. Erica Di Ruggiero, Lynn McIntyre et Katie Lafferty y ont aussi siégé. Le plan a été présenté au c.a. en avril 2012 et peaufiné à ce moment-là.

Fonctions de base de l'ACSP – Le plan part du principe que pour remplir sa mission et son mandat, l'ACSP doit se concentrer sur ses fonctions de base :

- l'élaboration et la défense des politiques,
- l'échange des connaissances et le réseautage (conférence annuelle, revue scientifique, nouvelles initiatives visant à mobiliser et à appuyer la main-d'œuvre en santé publique),

- les partenariats stratégiques avec les secteurs public et privé.

Faits saillants du plan d'activités – Le plan triennal comporte de nouvelles réductions importantes dans le personnel et les infrastructures (achevées en mai) tout en restant axé sur l'autofinancement et la diversification des recettes. Les prévisions de recettes sont prudentes et portent surtout sur les secteurs d'activité où il y a le plus de prévisibilité. La croissance du poste « Développement du partenariat et des activités commerciales » a été prise en compte, et l'on a recruté du personnel possédant des compétences spécialisées dans ces domaines. La finalité de la stratégie de recettes est d'éliminer toute dépendance envers le financement public d'ici 2015. L'ACSP continuera à soumettre des propositions de projets pour obtenir des fonds à l'appui de ses objectifs stratégiques, mais les fonds de projets ne seront pas pris en compte dans le budget global après la période de transition en cours. À l'avenir, toute contribution des projets aux frais généraux ne servira qu'à reconstituer les réserves.

Nos cotisations, les frais d'inscription à notre conférence et les prix d'abonnement à la Revue sont beaucoup plus faibles que ceux d'autres organismes aux vues similaires. Les cotisations ne représentent que 3 % des recettes globales, et la plupart de ces recettes servent à compenser les coûts administratifs des adhésions et de la Revue. Le barème des prix de ces secteurs d'activité sera réévalué dans un proche avenir pour que leur rendement soit réaliste et qu'il contribue à la durabilité de l'ACSP.

L'Association doit aussi trouver de nouveaux secteurs d'activité qui mobilisent les acteurs locaux de la santé publique et qui améliorent la main-d'œuvre en santé publique tout en continuant à chercher de nouveaux partenariats mutuellement avantageux.

Répercussions financières – Les changements dans la dotation en personnel représenteront à eux seuls une économie de plus de 600 000 \$ de 2011 à 2013. Vu les coûts de la restructuration en 2012, il n'y aura pas d'économies importantes en 2012. Dans le pire des cas, et surtout compte tenu des indemnités de cessation d'emploi versées en 2012, nos réserves ne seront plus que de 200 000 \$ à 300 000 \$. En 2013, elles commenceront à se reconstituer, car le budget inclut un léger excédent. D'autres excédents en 2014 et 2015 sont aussi inclus dans le plan.

Répercussions sur les ressources humaines – Notre personnel de base a été considérablement réduit au cours des cinq dernières années; comme mentionné, il a subi une autre amputation de 45 %. Simultanément, la charge de travail a augmenté, car on continue à demander à l'ACSP d'en faire plus. L'Association gagne en visibilité et en pertinence. Même avec un personnel très réduit, le c.a. est certain qu'elle pourra maintenir sa réputation et sa crédibilité et continuer à exercer efficacement ses fonctions de base. Le soutien en nature des membres devrait aussi aider énormément. Cela dit, l'ACSP devra agir de façon plus stratégique et plus ciblée et pourrait devoir refuser de nombreuses demandes de participation à l'avenir.

Pour que ce plan fonctionne, nous avons besoin du ralliement, de l'engagement et de l'appui tangible de nos membres et de la communauté de la santé publique en général. Le c.a. et le personnel peuvent piloter le processus, mais la participation active de toutes les personnes qui se soucient de la santé publique et de l'ACSP est nécessaire.

Répercussions stratégiques du plan d'activités (Lynn McIntyre)

Exécution de notre mandat – Le travail de réflexion et de revendication de l'ACSP continuera d'être respectueux, stratégique et fondé sur des preuves. L'Association continuera à privilégier l'échange des connaissances et le réseautage en poursuivant l'expansion de sa conférence annuelle, la publication de la *Revue canadienne de santé publique* et l'offre de possibilités de réseautage, entre autres grâce aux communautés de pratique du Centre du savoir. L'Association continuera aussi à appuyer et à rehausser le travail des praticiens, des éducateurs, des universitaires et des étudiants de la santé publique dans tout le pays.

Nouveaux partenariats – L'ACSP doit continuer à s'associer sous de nouvelles formes avec le monde des entreprises et d'autres secteurs. La mise en œuvre réussie du plan d'activités en dépend. Elle a déjà instauré l'un des processus d'examen des commandites d'entreprises les plus rigoureux, et elle continuera d'assurer qu'il préserve l'intégrité et la réputation de l'Association. Elle cherchera à conclure d'autres partenariats stratégiques avec ses alliés traditionnels, mais aucune partie des coûts de ces relations ne sera souscrite par l'ACSP.

2^e message essentiel : Une association nationale solide, dynamique et indépendante est encore nécessaire pour défendre la santé publique (Erica Di Ruggiero)

L'ACSP continue à jouer un rôle essentiel sur la scène nationale en comparaisant devant de nombreux comités parlementaires, en contribuant à plusieurs échanges sur les politiques, en accueillant la seule conférence nationale sur la santé publique et en publiant la seule revue scientifique canadienne indépendante exclusivement consacrée à la santé publique.

Une association qui mérite d'être défendue – L'ACSP joue un rôle de réflexion et de revendication déterminant pour la santé publique au Canada. Au cours des deux dernières années seulement, elle a comparu devant la Cour suprême du Canada en qualité d'intervenant dans la cause d'Insite; elle s'est prononcée sur les questions de l'amiante, du registre des armes d'épaule et de l'abandon du questionnaire détaillé pour le Recensement; et elle mène une importante nouvelle initiative, appelée *Santé sur le terrain*, qui cible les déterminants sociaux de la santé.

Une vision audacieuse – Le conseil d'administration a une vision audacieuse pour l'ACSP et pour la santé publique au Canada. L'Association continuera à exploiter ses forces, avec une nouvelle vision et un accent renouvelé sur ses fonctions de base. Ce sera un organisme plus épuré, plus ciblé, plus solide financièrement, ainsi qu'un porte-parole de la santé publique vraiment indépendant. En bout de ligne, le c.a. et le personnel sont convaincus que l'ACSP est une association qui mérite d'être défendue.

3^e message essentiel : Nous irons de l'avant, mais seulement avec l'engagement plein et entier de nos membres (Erica Di Ruggiero)

L'engagement renouvelé et la mobilisation active des membres de l'ACSP sont essentiels à sa durabilité et à son succès continu. L'ACSP a besoin de l'appui de ses membres, de ses sociétés partenaires, de ses collaborateurs et de toutes les personnes qui travaillent en santé publique au Canada; c'est d'eux tous qu'elle tire sa richesse, sa crédibilité et sa force. Aidez-nous à dessiner l'avenir de l'ACSP en vous impliquant davantage aujourd'hui.

- Soyez un ambassadeur : faites connaître l'ACSP à vos collègues et amis;
- Soyez un donateur : un petit don de charité mensuel en fera beaucoup pour renforcer l'Association;
- Aidez à faire du Centre du savoir un « incontournable » pour tous les gens qui travaillent en santé publique – en proposant des ressources et en participant aux communautés de pratique, nous pouvons créer un solide réseau d'un océan à l'autre.
- Si vous êtes spécialiste d'un domaine et que vous vous sentez à l'aise d'être un agent de relations avec les médias pour l'ACSP, dites-le nous!
- Surveillez les occasions de participer à des activités d'élaboration et de défense des politiques et formulez des suggestions sur les grandes questions stratégiques émergentes que l'ACSP devrait considérer dans sa planification annuelle.

4.0 Adoption des états financiers vérifiés de 2011

La présidente du Comité des finances de l'ACSP, Katie Lafferty, présente un aperçu des états financiers vérifiés pour la période se terminant le 31 décembre 2011, lesquels ont été examinés et approuvés par le Comité des finances et par le c.a. Les vérificateurs ont fourni à l'ACSP une opinion sans réserve confirmant que les états financiers représentent bien la situation financière de l'Association à la fin de décembre 2011. Ils nous ont donné une « expression de confiance ». Ils se sont aussi montrés satisfaits que nous ayons amorcé la restructuration de nos activités, ce qui leur donne très confiance en nous.

État de la situation financière

Du côté de l'actif, le flux de liquidités est resté constant. La baisse des comptes débiteurs s'explique principalement par le manque de financement. Les placements à long terme ont légèrement augmenté en raison des intérêts. Les immobilisations ont diminué en raison de la dépréciation. Il n'y a pas eu d'investissement dans de nouvelles immobilisations.

Du côté du passif, l'activité des comptes créditeurs a baissé en raison de la diminution des fonds de projets. Les recettes comptabilisées d'avance sont restées uniformément élevées entre 2010 et 2011. À la fin de 2011, l'Association avait encore un montant important de recettes comptabilisées d'avance en raison de plusieurs projets encore en cours qui ont pris fin le 31 mars 2012. Nous avons plusieurs engagements, le principal étant le bail que nous sommes en train de renégocier.

Un poste pour les « événements postérieurs à la date du bilan » (voir la note 10 à la page 14) a été ajouté à l'état de la situation

financière pour signaler la restructuration annoncée en mai 2012 et la baisse conséquente des coûts d'environ 600 000 \$.

Des actifs nets affectés à l'interne d'un peu plus de 1 M\$ avaient été mis en réserve. Au fil du temps, nous y avons puisé environ 400 000 \$, ce qui laisse un solde de 685 640 \$ à la fin de 2011. Un budget déficitaire a été approuvé cette année. Le c.a. et le Comité des finances surveillent ce montant de près et continueront à être vigilants au sujet de son utilisation.

État des résultats

Globalement, les recettes ont considérablement baissé en 2011 en raison de la conjoncture expliquée précédemment. Il y a eu une baisse globale des recettes d'un peu plus de 288 000 \$ en 2011 par rapport à 2010.

Commentaires généraux pour 2011

2011 a été une année difficile, et ces difficultés se poursuivront en 2012. Les résultats financiers sont étroitement surveillés en 2012, mais les problèmes que vit le secteur des organismes sans but lucratif subsistent. Nous en sommes presque à mi-parcours, et il y a encore des obstacles à surmonter avant la fin de l'exercice. Nous devons agir promptement, ne pas chômer et mobiliser nos membres pour assurer la durabilité de l'Association à long terme. Le Comité des finances continue d'être vigilant et se réunit à intervalles réguliers. Katie Lafferty rencontre la direction de l'ACSP une fois par mois, et le c.a. est très bien informé.

Motion

Shree Mulay/Shannon Turner

QU'IL SOIT RÉSOLU d'adopter tels que distribués les états financiers vérifiés de 2011 de l'Association canadienne de santé publique.

.../ADOPTÉE

Questions et commentaires :

- John Owen félicite le c.a. pour la façon dont il aborde la situation financière. Il se demande s'il est vrai que seulement environ le quart des délégués à la conférence sont membres de l'ACSP et que les adhésions ne représentent qu'environ 3 % des recettes. Il s'interroge sur le statut des adhésions dans les associations provinciales et demande si l'appartenance à une association provinciale pourrait être un catalyseur d'adhésion au niveau national.
 - Debra Lynkowski répond que les associations provinciales et territoriales sont aussi aux prises avec des difficultés financières et ont du mal à recruter des membres. Les adhésions conjointes constituent une valeur ajoutée pour les deux paliers; les droits d'adhésion semblent bas en général, et les chiffres sur le recrutement sont stables. Nous continuons à envisager des stratégies de recrutement. Il existe un intérêt et un engagement moral envers l'ACSP, mais cela ne se traduit pas par de nouvelles adhésions.
- Nick Falvo, un nouveau membre, fait un commentaire sur la politique de commandites et sur le processus rigoureux qui est en place pour les commanditaires. Il est clair que l'ACSP ne peut se permettre de refuser des commanditaires potentiels. Il met en doute l'efficacité du concept de « désinvestissement », par lequel des gens bien intentionnés se rassemblent pour ne pas investir dans certaines sociétés. Il ne porterait pas de jugement si l'ACSP devait recevoir des dons d'autres sources; il verrait cela comme un geste positif de la part des sociétés qui investissent dans l'ACSP.

– Lynn McIntyre répond que les commandites sont prises très au sérieux. Nous examinons soigneusement les avoirs, les pratiques et la réputation des sociétés. Si l'on regarde les choses d'un autre point de vue, on pourrait croire que c'est la santé publique qui désinvestit dans l'ACSP et les associations provinciales. Elle y participe sur le plan intellectuel et appuie le bien commun, mais il est temps que la santé publique investisse dans la santé publique. Un tel engagement, venant de membres plus nombreux, montrera aux sociétés qu'elles investissent dans un produit et dans un partenariat vraiment solides.

- En réponse aux questions de Michael Rachlis, l'ACSP compte environ 1 200 membres, et ce chiffre est resté stable depuis 10 ans. Chose intéressante, il semble que beaucoup de gens adhèrent pour avoir droit au rabais pour assister à la conférence annuelle et ne renouvellent pas leur adhésion s'ils n'y assistent pas l'année suivante. Nous avons examiné ce problème à maintes reprises et nous envisageons plusieurs stratégies pour augmenter nos effectifs. Le c.a. a eu de bonnes discussions et continuera à être proactif.
- L'un de nos défis est d'essayer de déterminer pourquoi les gens adhèrent. Le font-ils seulement pour ce que cela leur rapporte à court terme ou pour aider l'ACSP et/ou ce qu'elle représente? Ce ne peut pas être seulement l'une ou l'autre de ces raisons.
- Michael Rachlis suggère d'embaucher une infirmière ou un infirmier de santé publique ou une travailleuse ou un travailleur social pour concevoir une stratégie de développement communautaire. Il y a des milliers de gens qui souscrivent à nos valeurs et qui n'ont pas d'association pour parler en leur nom. Il faudrait trouver un moyen de les joindre.
- Erica Di Ruggiero note que l'adhésion à l'ACSP est souvent une deuxième ou une troisième adhésion pour certains; nous devons donc repenser notre mobilisation auprès d'autres secteurs qui ont un impact sur la santé publique et trouver moyen de tisser des liens plus solides avec eux.
- Jake Pauls fait valoir que le plus tôt possible, l'Association ne devrait plus compter sur aucun financement public. L'ACSP a accompli beaucoup de choses ces dernières années; elle doit faire fond sur ces succès, continuer à faire passer son message et travailler sur la question des adhésions.
- En réponse à une question de Nancy Edwards, on ne sait pas si le Centre du savoir deviendra un volet productif de recettes. Il a été créé selon un modèle d'abonnement, et des essais auprès de groupes cibles ont indiqué qu'il pourrait fonctionner. La situation économique semble avoir changé les budgets organisationnels; la volonté de participer était bien là, mais elle ne s'est pas accompagnée d'une capacité ou d'une volonté de payer. Nous envisageons maintenant la création d'un site Web librement accessible pour la communauté de la santé publique; mais sans commandites d'entreprises, les projections de recettes pour le Centre du savoir ne sont pas optimistes.

5.0 Nomination du vérificateur de l'ACSP

Katie Lafferty déclare que l'Association collabore avec BDO Canada depuis les trois dernières années. Ce cabinet offre de bons services, et ses prix sont concurrentiels.

Motion

Colin Soskolne/Steve Corber

QU'IL SOIT RÉSOLU de nommer le cabinet de comptables agréés BDO Canada LLP vérificateur de l'ACSP pour 2013.

.../ADOPTÉE

6.0 Période de questions et de discussion (commentaires et questions sur les affaires courantes de l'Association)

Erica Di Ruggiero laisse la parole aux membres, qui peuvent poser des questions et formuler des commentaires au sujet des activités de l'Association.

Les réponses sont indiquées :

- Paul Gully remercie le c.a. et le personnel de l'ACSP pour leur travail et déclare que le nouveau plan est bon et qu'il mérite d'être appuyé. La difficulté pour les membres est que beaucoup ne comprenaient pas le modèle opérationnel précédent. Il suggère de trouver une meilleure façon de communiquer quand l'Association agit dans un dossier émergent. Les membres veulent voir que l'ACSP parle activement et rapidement au nom de la santé publique. Nous devons trouver un moyen de mieux communiquer et de transformer l'intérêt pour la santé publique en une stratégie de recrutement.
- Joel Kettner fait le commentaire que pour les scientifiques et les praticiens de la santé publique qui travaillent au gouvernement et dans les établissements d'enseignement, la capacité de parler et de plaider ouvertement devient plus limitée. Il est de plus en plus important d'avoir une association pour la santé publique indépendante qui peut favoriser ces discussions et résoudre démocratiquement les problèmes là où ses membres peuvent être en conflit d'intérêts. Pour les gens qui cherchent des opinions et des conseils indépendants et qui ne sont pas certains d'en obtenir auprès du gouvernement et des établissements d'enseignement, il demande s'il y a un mécanisme par lequel l'ACSP peut fournir une liste de consultants et de conseillers, que l'on pourrait structurer pour en faire une source de recettes.
 - L'ACSP a un cadre stratégique d' « appui moral » avec un processus décisionnel très rapide et réfléchi. Nos membres spécialistes représentent aussi l'ACSP au sein de plusieurs grands organismes au Canada. L'idée de nous faire connaître comme un courtier de services-conseils a été discutée en tant que secteur d'activité possible. Le plan d'activités connexe serait une entreprise compliquée qui exigerait l'engagement des membres.
- Shannon Turner reconnaît les difficultés par lesquelles l'ACSP est passée et lui exprime son appui et son engagement pour l'avenir. Elle a deux orientations stratégiques possibles à suggérer. Premièrement, il existe une plateforme de financement collectif appelée Crowd Funding; c'est un moyen d'obtenir de l'argent pour des mesures publiques positives. En passant par un site Web, les gens cherchent la fondation de leur choix, puis le problème de santé publique de leur choix auxquels contribuer. Ceci ferait le lien entre notre intérêt pour le dialogue avec nos partisans potentiels et l'amélioration de notre démocratie. Deuxièmement, il faudrait viser un court délai pour les énoncés de politique adressés à tous les ordres de gouvernement et établir des ressources à l'appui des activités de l'ACSP au chapitre des politiques.
- Jake Pauls remarque que d'après son expérience, la clé du succès est d'avoir une approche au niveau local ou des sections délimitées par sujet. Il recommanderait : l'environnement, les blessures, le vieillissement et l'invalidité, et le logement. Il demande si l'ACSP serait disposée à évoluer vers ce genre de structure et prête à travailler avec l'APHA ou d'autres associations sœurs pour établir et perfectionner ce genre de forces vives pour attirer des membres.
 - Debra Lynkowski répond que lorsque Jake Pauls a suggéré ceci pour la première fois il y a environ deux ans, on en a discuté très sérieusement. On a pensé que le Centre du savoir, en créant

des communautés de pratique, pourrait être le moteur d'une telle approche. La possibilité demeure, mais le défi est de savoir combien il faudrait payer pour appuyer les infrastructures des différentes sections. Nous tiendrons d'autres consultations avec nos collègues de l'APHA. Il y a des coûts liés à toutes les bonnes idées, et pour l'instant nous devons trouver des moyens novateurs pour les mettre à exécution.

- Tim Takaro note le faible pourcentage des recettes provenant des adhésions et la très petite proportion d'adhésions étudiantes. Il suggère de mener une campagne d'adhésion gratuite pour les étudiants pour susciter de l'intérêt envers l'ACSP et augmenter les effectifs de l'Association.
- Alycia Fridkin et le comité étudiant ont beaucoup travaillé pour promouvoir les adhésions étudiantes. De plus, l'ACSP a des liens informels avec un réseau émergent d'écoles et de programmes de santé publique au pays, et ils ont justement discuté de cette question hier.
- Tim Takaro ajoute qu'il est d'accord sur le fait que l'ACSP ne devrait pas dépendre du gouvernement pour financer ses projets, mais qu'elle ne devrait pas non plus le laisser s'en tirer si facilement. La guerre, en particulier, est un problème de santé publique; notre gouvernement dépense des milliards pour la machine de guerre, alors qu'il ne faudrait que de petites sommes d'argent pour soutenir la santé publique.
- Leslie James fait remarquer que le nombre croissant de récents diplômés des programmes de maîtrise en santé publique montre qu'il y a un intérêt pour la santé publique. Si elle veut durer, l'ACSP devrait essayer davantage de mobiliser les jeunes professionnels.
- En réponse à une question de Nancy Edwards, Erica Di Ruggiero dit ignorer si la possibilité d'une APHA et d'une ACSP conjointes a déjà été envisagée; elle posera la question à la prochaine réunion avec la chef de direction de l'APHA.
- S'exprimant en français, une déléguée non identifiée explique qu'elle est venue à la conférence en songeant à devenir membre. Bien que très encouragée par ce qu'elle entend, elle observe personnellement que parmi les jeunes que l'on veut attirer, il y a un important pourcentage de francophones. Erica Di Ruggiero répond à ce commentaire, en français, en indiquant que nous faisons de notre mieux. Plusieurs membres du c.a. sont bilingues. Nous continuerons à faire de notre mieux pour travailler dans les deux langues dans la mesure du possible.

7.0 Mot de la fin et date de la prochaine assemblée

Erica Di Ruggiero clôt la séance en remerciant les membres pour leur participation et en proposant quelques bonnes idées pour assurer la continuité de l'Association. Elle remercie les nombreux membres qui font don de leur temps et de leur savoir-faire pour appuyer l'ACSP et contribuer à éclairer les politiques publiques. C'est sa dernière année en tant que présidente, et elle remercie tout le monde pour l'appui qu'elle a reçu. Ce fut un privilège d'exercer son mandat avec un c.a. et un personnel aussi dévoués; l'Association est entre bonnes mains avec Lynn McIntyre, qui deviendra présidente à compter du 1^{er} janvier 2013.

La prochaine assemblée générale annuelle aura lieu le lundi 10 juin 2013.

Motion

Corey Neudorf/Joel Kettner

QU'IL SOIT RÉSOLU de lever l'assemblée générale annuelle de l'ACSP du 12 juin 2012 (14 h 10).

.../ADOPTÉE